



PERSONNES PRESENTES :

- Mairie : Mme Levavasseur (Adjointe au maire enfance)
- Parents : Luce Fouquet (CAAPE), Anne Tallon(CAAPE), Mathieu Baugé (FCPE), Solène Grimault (FCPE), Bénédicte Foubert (FCPE), Isabelle Fialeyre (CAAPE), Régine Régal(CAAPE), Carine Fiorina (CAAPE), Yannick Viossat (CAAPE), Sylvain Caussé (CAAPE), Marianne De Paepe (Peep), Lucie Catel (Peep)
- Equipe enseignante : M Garcia (directeur), les enseignants sauf Mme Spéra, Mme Laurent, Mme Bayeto
- Péricolaire : Mme Dumas (responsable des animateurs d'Anatole France)

PERISCOLAIRE

- ❖ Mme Dumas annonce un **changement dans l'organisation des équipes périscolaires** : à partir de la rentrée prochaine, elle sera responsable des animateurs non seulement pendant le temps périscolaire (matin, midi et étude du soir), mais aussi pour le centre de loisirs du mercredi (aux Fougères). Le directeur actuel du centre de loisirs devient le directeur adjoint (périscolaire et centre de loisirs).
- ❖ **Les TAP et le temps scolaire restent inchangés pour l'année prochaine.** Cependant, une concertation sera initiée dès le début de l'année pour savoir si l'on reste à la semaine de 4,5 jours à Chaville, ou si l'on revient à 4 jours. Concernant les TAP, on ne sait pas encore si les mairies pourront continuer à bénéficier de subventions (décret attendu dans les jours qui viennent), connaissance qui influencera probablement la décision de les poursuivre ou non après 2018. Par ailleurs, les enseignants à Anatole France se sont déjà prononcés unanimement pour le retour à la semaine de 4 jours.
- ❖ **Animateurs** : Les absences sont nombreuses et régulières à Anatole France, et les parents craignent que la situation ne s'aggrave avec la fin de contrat de plusieurs animateurs contractuels. Mme Dumas indique que l'effectif complet (15 animateurs) n'a jamais été observé cette année. Les causes des absences sont très diverses (congés, maladie, absences injustifiées...). Les parents d'élèves avaient demandé qu'un décompte des absences soit donné par Mme Levavasseur au cours du conseil. Elle indique qu'il y a eu 100 jours d'absences pour les titulaires et environ 60 pour les vacataires.

Les difficultés liées aux absences se font particulièrement sentir au moment de l'étude et des TAP, car régulièrement les animateurs ont deux classes (ou deux groupes) à gérer. Les parents demandent qu'un poste supplémentaire soit créé sur l'école, mais Mme Levavasseur indique que ce ne sera pas possible à moins qu'une classe supplémentaire soit ouverte sur l'école (le nombre d'animateurs par école ne dépend pas du nombre d'enfants mais du nombre de classes).

Mme Dumas indique qu'il n'y a pas de problèmes pour le centre de loisirs du mercredi, car le taux d'encadrement est plus élevé (1 animateur pour 12 enfants sur Chaville), il s'agit de titulaires et de quelques vacataires, moins absents. De plus, dans ce cadre, une formation des animateurs est obligatoire. Le taux d'encadrement restera le même l'année prochaine.

Concernant la possibilité de retour à la semaine de 4 jours travaillés (lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30) les enseignants y sont tous favorable.

La position de la mairie est d'attendre la parution du décret accordant aux municipalités le choix des rythmes scolaires et n'envisage pas de modifier l'organisation pour la rentrée 2017-2018.





CLASSES EXTERNEES

Fin mai, les CM1 sont partis 5 jours en classe externée dans le Val de Loire. Ils ont visité 3 châteaux et 2 Abbayes. Les enfants comme les enseignants ont beaucoup apprécié le séjour (les visites, l'encadrement, le logement, le transport).

Pour l'année prochaine, la mairie a souhaité que toutes les classes de Chaville partent sur le même lieu pour simplifier le cahier des charges de l'appel d'offre. Les enseignants des 3 écoles se sont déjà réunis et ont décidé de demander le bord de Loire. L'appel d'offre pour l'année prochaine, pour trois ans, vient d'être envoyé.

PISCINE

La piscine de Viroflay a fermé pour trois ans de travaux. Des créneaux ont été obtenus sur les piscines de Sèvres (pour Ferdinand Buisson) et Vélizy (pour Anatole France). La piscine de Vélizy a demandé que les enfants viennent pour 16 séances d'affilée (et non 8-10 comme actuellement à Anatole France). Seuls les enfants de deux niveaux pouvaient donc en bénéficier (à Chaville les enfants ont au cours de leur scolarité en élémentaire environ 30 heures de piscine, le minimum fixé par l'Education Nationale). L'inspecteur a donc décidé qu'à partir de l'année prochaine, seuls les CP et CE1 iront à la piscine.

Les enfants seront répartis par groupes de niveau et non par classe, et il y aura trois maitres-nageurs pour 2 classes (contre un par classe actuellement).

TRAVAUX DE RENOVATION DE L'ECOLE

Pas de changements prévus dans le planning des travaux. Le plan de la nouvelle école a été présenté aux directeurs d'école. Il prévoit, en plus de la rénovation complète du bâti actuel, la construction d'une bibliothèque dans la cour contre le mur nord (à côté de l'actuel jardin), la création de salles polyvalentes dans l'actuel préau et un léger agrandissement des bâtiments de la maternelle sur la cour de l'élémentaire. La réduction de la taille de la cour qui en résultera n'a pas été estimée. Au total, il y aura 17 salles de classes et une salle des maîtres en élémentaire.

Mme Levavasseur indique que le projet sera présenté en mairie avant les vacances de la Toussaint.

Les enseignants et les parents ne pourront proposer que de très légères modifications.

Le gymnase et la cantine ne changent pas. Concernant le risque de sous-dimensionnement de la cantine, Mme Levavasseur a indiqué qu'ils ont prévu, en concertation avec Elios, ainsi que modifier le mode de distribution des repas pour plus de fluidité et moins d'attente. Il est aussi évoqué la possibilité de passer de 5 choix à 4, comme dans d'autres communes, sans pour cela modifier l'apport en calories des repas.

LIAISON ECOLE/COLLEGE

Depuis cette année, la 6^{ème} fait partie du « cycle 3 » avec le CM1 et le CM2. Concrètement, cela signifie que les enseignants de 6ème, CM1 et CM2 ont des conseils de cycles en commun (notamment pour établir les progressions et les répartitions des différents apprentissages (l'éducation nationale ne fixe que les acquis qui doivent être atteints à la fin du cycle, mais laisse entière liberté sur leur répartition dans les trois niveaux).

Les enseignantes de CM1 et CM2 ont donc rencontré régulièrement leurs homologues du collège Jean Moulin. Cela s'est bien passé et a été très constructif. Il est à noter, que les autres écoles participaient pour la première fois à ces réunions école/collège et n'ont pas mesuré l'investissement important que cela impliquait.

Lors de ces rencontres, en dehors des programmes, des discussions ont lieu autour de l'harmonisation des méthodologies de travail. La visite du collège par les CM2 a eu lieu et s'est très bien passée. Les élèves ont rencontré des professeurs principaux.





Chaville Troisième Conseil – Mardi 20 juin 18h30

Un autre projet «sur la route du collège » a réuni les élèves de CM2 au collège

Une réunion des directeurs, de la principale adjointe et de professeurs a permis la reformulation du PPRE passerelles (concernant les élèves de CM2 ayant des difficultés d'apprentissage à l'école). Ces documents sont transmis en fin d'année par l'école au collège et permettent de faciliter la liaison école-collège et la prise en charge des difficultés dès le premier jour de classe.

Les dossiers d'inscription en 6^{ième} sont arrivés tardivement dans les écoles. Les parents insistent pour une transmission aux écoles plus rapide l'année prochaine.

DEMANDE D'OUVERTURE D'UNE 16^{EME} CLASSE

A la rentrée 2017, 429 élèves sont attendus sur l'école, répartis sur 15 classes. Il en résultera des classes très chargées, en particulier pour les CP et CE1 (29/30 enfants par classe en moyenne) et les CM2 (28/29 enfants par classe en moyenne). Le directeur et les parents d'élèves ont en conséquence fait une demande d'ouverture de classe à la direction académique, une première fois en février et une nouvelle fois en mai. La première commission réunie en février ne l'a pas accordée, une autre commission se réunira le 22 juin 2017, pour statuer de nouveau.

Les parents envisagent donc une occupation d'école dès la rentrée pour demander cette ouverture de classe. L'occupation envisagée consisterait à bloquer le premier jour d'école. Les enfants seraient cependant accueillis. Selon la situation, cela pourrait se prolonger en blocage administratif de l'école sans empêcher de faire cours.

FETE DE L'ECOLE

Fête de l'école le 4 juillet de 18h30 à 21h30. Les enseignants préparent les stands. Pour limiter les déchets, il y aura des gobelets réutilisables qu'il faudra prendre garde de conserver tout au long de la fête.

Les parents d'élèves seront invités à s'inscrire sur le tableau devant l'école pour tenir les lieux d'accueil et de restauration. Ils seront également invités par les enseignantes à tenir les stands de la classe de leur enfant.

